

Formation OEC

22/07/2020

Formation 2021

La formation vise à développer les compétences de l'Organisateur d'Epreuves de Club (OEC) dans les domaines de la gestion administrative et réglementaire des compétitions.

L'OEC a vocation à exercer ses missions avant, pendant et après les compétitions organisées dans son propre Club. Il peut être appelé à assister les Arbitres pour l'organisation des épreuves fédérales.

La Ligue de Golf Auvergne-Rhône-Alpes organise une formation à destination des bénévoles de ses clubs.

Le contenu

La formation comporte 2 parties :

- Une partie théorique en salle (2jours).
- Une partie pratique sur le terrain, avec un Arbitre, lors d'une compétition fédérale.

Le calendrier

Pour la zone Rhône-Alpes, la formation théorique a lieu de 9h30 à 16h30 au golf de Charmeil, les samedis :

- 16 janvier 2021
- 30 janvier 2021

Pour la zone Auvergne, le lieu et les dates vous seront communiqués ultérieurement, en fonction du nombre d'inscrit.

Les inscriptions

Date limite : le 18 décembre 2020

Si vous êtes intéressé, faites dès à présent acte de candidature, par l'intermédiaire de votre club, auprès de la Ligue.

Votre candidature doit comporter obligatoirement les informations suivantes :

- Nom – Prénom
- Téléphone (de préférence mobile)
- Adresse mail (c'est le moyen que nous utiliserons pour confirmer votre inscription)
- N° de Licence
- Club dans lequel vous êtes licencié

Les frais

La formation est gratuite.

Les frais de trajet et de repas sont à votre charge.

Pensez au co-voiturage.

Contact

Marc BATTISTELLA
06 08 61 19 53 - m.battistella@orange.fr